

## [Text]

rais donner un peu d'explications là-dessus. Je ne suis pas député des Îles-de-la-Madeleine mais j'ai été mêlé à ces négociations.

**Le président:** Madame Gobeil.

**Mme Gobeil:** Monsieur le président, vous allez avoir une bonne réponse. Je passe la parole au directeur général.

**Le président:** Monsieur Fortin.

**M. Fortin:** Monsieur le président, monsieur Cyr, messieurs les membres du sous-comité, si nous demandons justement que la région de l'Estrie soit désignée comme zone spéciale, c'est précisément parce que nous considérons que les investissements infrastructurels ont atteint leur limite en Estrie comme ils l'ont atteinte dans la plupart des régions du Canada. Et je parle au plan des infrastructures, par exemple, aux tiers et autres semblables. Cependant, nous avons noté une lacune au niveau de l'entente auxiliaire sur le développement touristique et les représentants de l'APE tout à l'heure, vont élaborer naturellement sur ce sujet. D'autre part, si nous voulons la zone spéciale... nous avons cité comme un exemple les deux cas qui existent au Québec, à savoir celui des Îles-de-la-Madeleine et celui de Montréal... Mais celui de Montréal est beaucoup plus pertinent dans notre cas car c'est celui qui démontre l'importance de l'innovation industrielle. Et dans une région comme la nôtre, où la valeur ajoutée provient quasi exclusivement du secteur industriel et manufacturier qui emploie 30 p. 100 de la main-d'œuvre de la population active, nous sommes en zone de concentration industrielle traditionnelle. C'est pourquoi la zone spéciale permettrait l'innovation industrielle en ce sens qu'elle assurerait le développement de la haute technologie, en ce sens qu'elle assurerait la mise en fabrication et en production des brevets d'invention qui sortent de nos universités ou de d'autres endroits, et cela nous assurerait notre renouveau industriel. C'est dans ce sens-là que nous demandons d'être désigné «zone spéciale». Ce n'est pas vraiment pour avoir des infrastructures de base, mais pour pouvoir faire face au défi de l'innovation industrielle, et faire en sorte que l'Estrie soit au même niveau que Montréal et les autres régions importantes au Canada. C'est en quelque sorte une critique de la stratégie industrielle du MEER qui vise à créer des pôles de croissance, en considérant que la création d'un pôle, par exemple, par l'admissibilité de Montréal comme zone spéciale, va entraîner des retombées économiques sur la région de Sherbrooke, et que la considération d'un pôle entraînerait des retombées également dans les municipalités de notre région.

• 0955

Nous voulons nous assurer une meilleure maîtrise de la situation. C'est pourquoi nous demandons l'établissement d'une zone spéciale de manière à mettre à profit les connaissances scientifiques qui sont présentes dans nos universités, et de façon aussi à les réaliser concrètement en terme de production, cela grâce à des investissements massifs dans le cadre de la recherche et du développement au plan de leur mise en fabrication.

On sait qu'aux États-Unis et dans les pays comme le Japon, nous investissons de 25 à 40 p. 100... souvent des profits,

## [Translation]

bit about those islands. I am not the member of Parliament for the Magdalen Islands, but I was involved in those negotiations.

**The Chairman:** Mrs. Gobeil.

**Mrs. Gobeil:** Mr. Chairman, you are going to get a good answer. I give the floor to the director-general.

**The Chairman:** Mr. Fortin.

**Mr. Fortin:** Mr. Chairman, Mr. Cyr, members of the sub-committee, we are asking that the Eastern Townships be designated as a special area specifically because we feel that the infrastructure investment has reached its limit in the townships as in most of the regions of Canada. And, with respect to infrastructure, I am speaking, for example, of the services sector. However, we have noted a shortcoming in the subsidiary agreement on tourist development and the representatives of the APE will, of course, speak at greater lengths on this topic in a moment. On the other hand, if we want special area designation... we mentioned as an example the two cases existing in Quebec, that of the Magdalen Islands and that of Montreal... but the example of Montreal is much more pertinent in our case since it shows the importance of industrial innovation. In a region like ours, where value added comes almost exclusively from the industrial and manufacturing sector which employs 30 per cent of the active population, we are in a zone of traditional industrial concentration. That is why the special area would enable industrial innovation in that it would ensure the development of high technology, in that it would ensure the development and production of patents coming from our universities or elsewhere and that would ensure industrial renewal. And it is in that framework that we are asking to be designated as a "special area". It is not really to have basic infrastructure, but in order to face the challenge of industrial innovation and to ensure that the Eastern Townships are on an equal footing with Montreal and the other large regions of Canada. This is, if you like, a criticism of the industrial strategy of the DREE which aims at creating centres of growth, taking into account that the creation of a centre, for example, by accepting Montreal as a special area, will have an economic impact on the Sherbrooke area, and will also have an impact on the municipalities of our region.

We should like to ensure that we have better control of the situation. That is why we are asking that a special area be set up in order to profit from the scientific knowledge which exists in our universities, and also to put that knowledge to work on the production line, thanks to massive investment in research, development and production.

It is well known that in the United States and in countries like Japan, 25 to 40 per cent, often profits, is invested in